ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967

3ème Circonscription : COLOMBES — BOIS-COLOMBES

Vème RÉPUBLIQUE

Le Candidat :

EMILE TRICON

Député-Maire de BOIS-COLOMBES

Conseiller Général de la Seine

Chevalier de la Légion d'Honneur

Médaille Militaire - Croix de Guerre

Croix du Combattant Volontaire de la Résistance

Médaille des Evadés

Attaché d'Agent de Change

Electeurs, Electrices,

Le 5 mars 1967, vous m'avez placé en tête des **candidats nationaux.**

Je devance M. FRELAUT à COLOMBES et sur l'ensemble de notre Circonscription.

Le combat continue.

Face aux 24.000 voix du parti communiste et du P.S.U., la victoire ne peut être obtenue que par **l'UNION DE TOUS LES NATIONAUX.**

Cette victoire sera le premier pas vers la reprise de la Mairie de Colombes aux Communistes.

J'y aiderai de toutes mes forces.

Vive la Circonscription de COLOMBES — BOIS-COLOMBES,

VIVE LA FRANCE.



Pour la STABILITÉ
le PROGRÈS
la LIBERTÉ
la PAIX

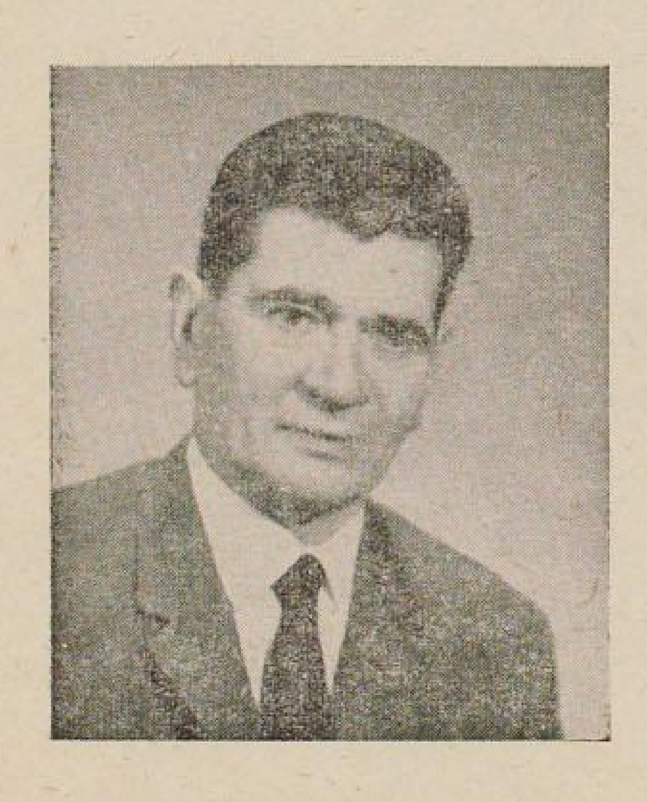
VOUS CONFIRMEREZ VOTRE VOTE DU 5 MARS

S'ABSTENIR SERAIT FAIRE LE JEU DU COMMUNISME.

VOUS VOTEREZ GAGNANT,

VOUS VOTEREZ POUR L'UNION,

VOUS VOTEREZ EMILE TRICON



Remplaçant éventuel :

Louis CHAUVIGNON

Commerçant

Ancien Conseiller Municipal de COLOMBES

3-67 - IMP. MANIER BOIS-COLOMBES